Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260209-DEL202602003-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

SÉANCE DU 09/02/2026
DATE DE CONVOCATION : 03/02/2026
CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 (quorum : 10)
PRÉSENTS : 15 **POUVOIRS :** 2

L'an deux mil vingt-six, le neuf février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Goven s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Norbert SAULNIER, Maire.

PRÉSENTS : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Patricia PERSAIS, Olivier TORTELIER, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Ronan GUIBERT, Sylvie AGAËSSE, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Magali POISSON-VANNIER, Jacques ESTEVE, Emmanuelle PELLETIER, Yoann GUILLAUME.

POUVOIRS : Fabienne HEMERY donne pouvoir à Bruno LEROY, Karine CHEVALIER à Sylvie AGAËSSE

ABSENTS : Mickaël TANGUY (excusé), Géraldine TRONCA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Patricia PERSAIS

Aménagement du territoire
2026.02.003 Désaffectation de fait d'un chemin d'exploitation disparu débouchant sur la rue des Allanteries

Rapporteur : Yannick TRINQUART

Monsieur Yannick TRINQUART rappelle le projet de lotissement immobilier « Domaine de La Levrais » rue des Allanteries tel qu'il vient d'être présenté.

Entre les parcelles communales cadastrées section ZT n° 110 et 177 existe l'emprise d'**un ancien chemin d'exploitation laissé à l'abandon de longue date parce qu'il a perdu son utilité** (il permettait d'accéder à l'ancienne station d'épuration qui a été totalement déconstruite) et, par conséquent, **désaffecté de fait**, dont la superficie est d'environ 520 m2.



Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal constate et prononce la désaffectation du chemin d'exploitation entre la parcelle ZT 177 à l'Ouest et les parcelles ZT 110 et ZT 51 à l'Est.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,
Norbert SAULNIER

MAIRIE DE GOVEN
R.F.
35 (Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,
Patricia PERSAIS